

En 1721, les Frères Charons n'avaient encore établi dans le pays, que six ou sept écoles, dont une à Batiscan, une, aux Trois-Rivières, une à Boucherville, une à Longueuil et une à la Pointe-aux-Trembles. Leur institut cessa d'enseigner, sauf erreur, en 1737, et ils cédèrent leur hospice à M^{de}. veuve d'Youville en 1742. (d)

Cependant, le gouverneur qui administra le Canada de 1703 à 1725, M. de Vaudreuil, — homme dont l'esprit vaste et sûr embrassait à la fois tous les sujets se rapportant au bien-être de la colonie, — voulut aussi, en 1722, faire quelque chose pour l'avancement de l'instruction primaire dans les campagnes. C'est pourquoi il établit huit maîtres d'école dans différentes parties du pays. Mais ces généreuses tentatives exceptées, ainsi que les services rendus dans les villes et les villages par les séminaires et les couvents, surtout les Ursulines de Québec; et dans les paroisses, 1o par les sœurs de la Congrégation, qui, en 1747, comptaient déjà douze maisons où elles donnaient l'instruction à plus de deux mille jeunes filles; 2o par quelques moines mendiants, qui, en échange de la généreuse hospitalité qu'on leur accordait, apprenaient à lire et écrire aux enfants des campagnes; 3o par un bon nombre de curés pleins de zèle et de charité, qui faisaient de leurs presbytères autant de maisons d'école; — à part cela, ai je dit, rien de plus ne fut tenté, sous la domination française, en faveur de l'instruction populaire.

C'était peu, et c'était beaucoup.

C'était peu, si l'on songe que la population du Canada s'élevait à près de 20,000 âmes en 1721; et lors de la conquête, à 65 ou 70,000.

C'était beaucoup, si l'on tient compte de la manière dont était disséminée cette population.

La moitié au moins habitait les trois grandes villes de la colonie; le reste occupait les 72 paroisses qui subdivisaient les trois gouvernements de la Nouvelle-France, à savoir: Québec, Montréal et Trois-Rivières. (e)

Et si l'on considère de plus que le Canada fut exposé pendant plus de cent ans aux attaques continuelles des Iroquois, et qu'il fut presque toujours négligé, au 18^e siècle, par une mère-patrie dont le souverain, type du mal, était plus avide de courtisanes que désireux de conserver les colonies de la France, — le fait que l'instruction primaire ne prit point de développements plus considérables dans les

campagnes, n'a rien qui doive nous étonner.

Quoi qu'il en soit, c'est dans cet état d'ignorance littéraire que nous surprit la conquête, je veux dire la cession du Canada à l'Angleterre.

(A continuer.)

Ce que nous avons déjà dit dans "La Semaine" touchant les *Associations d'Instituteurs*, prouve assez quelle immense importance nous attachons à ces paisibles et instructives assemblées, pour qu'il ne soit pas nécessaire de revenir longuement aujourd'hui sur le même sujet.

La plus grande partie de l'avenir des Instituteurs ne réside, en effet, que dans une forte union entre tous les membres du corps enseignant, et nous sommes convaincus que nos Associations sont seules capables d'amener ce résultat si désirable et si nécessaire.

Nous attirons donc l'attention toute spéciale des Instituteurs et des Inspecteurs d'école sur la circulaire que nous publions plus loin, et nous les prions instamment de se rendre en foule à la prochaine Conférence.

Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval.

La vingt-deuxième Conférence de cette Association aura lieu à l'Ecole Normale-Laval, Samedi, le 28 de Mai prochain, à 9 heures précises du matin.

Les Messieurs dont les noms suivent, donneront chacun une lecture; M. C. Dufresne "quelques remarques sur la philosophie naturelle"; M. Norbert Thibault, "comparaison entre les écoles normales d'Europe, des Etats-Unis et celles du Canada"; M. D. McSweeney, "tenue des livres"; M. A. Doyle, "Grammaire anglaise"; M. C. J. L. Lafrance, suite d'une précédente lecture sur la géologie.

On continuera ensuite de discuter les questions suivantes sur l'écriture:

16° Qu'est-ce qu'on entend par écriture *posée* et par écriture *expéditée*?

17° Quand et comment doit-on pratiquer chacune de ces écritures?

18° Quels sont les défauts à éviter dans ces écritures et comment faut-il les éviter?

Les quatre questions suivantes seront aussi discutées:

1° Est-il utile d'enseigner la tenue des livres dans toutes les écoles?

2° Quelle espèce de tenue des livres est-il à propos d'enseigner dans les écoles élémentaires, et dans celles d'un genre supérieur?

3° Quand faut-il commencer à enseigner la tenue des livres?

(d) Voir: *Mémorial de l'Education du Bas-Canada*, par J. B. Meilleur, A. M., M. D., L. L., D.

(e) Voir: *Mémoires sur le Canada*, page 14, par M. D. P. Myrand.